



## Communiqué

Arts de la scène – saison 2023-2024

### **Nouveaux soutiens pluriannuels à la création scénique indépendante**

Dans le cadre de son budget de soutien à la création scénique indépendante, la Ville de Lausanne consacrera CHF 925'000.- à des conventions de subventionnement pour l'année 2023. Sur proposition de la Commission des arts de la scène, les conventions de subventionnement triennales des compagnies Arts mouvementés (Yasmine Hugonnet) et Emilie Charriot, ainsi que les conventions associant le Canton de Vaud au bénéfice de la compagnie Philippe Saire, de la compagnie Numéro 23 Prod (Massimo Furlan), et de la 2b Company (François Gremaud) sont renouvelées. Enfin, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont décidé d'attribuer leur 14<sup>e</sup> Bourse de compagnonnage théâtral à Guillaumarc Froidevaux.

Désireuse de renforcer les soutiens à moyen terme dans le domaine des arts de la scène, la Ville de Lausanne poursuit sa politique de conventionnement au bénéfice de compagnies indépendantes. Ces conventions pluriannuelles sont indispensables au bon développement des compagnies établies, leur offrant de meilleures conditions de création et de recherche artistique tout en contribuant à la stabilisation des conditions de travail. Elles garantissent aux compagnies bénéficiaires un financement durable sur trois ans. Le développement de ces conventions répond également à la volonté de la Ville de Lausanne de lutter contre la précarité des métiers de la scène mise en évidence par plusieurs études récentes.

Au terme de ses travaux, la Commission des arts de la scène a ainsi proposé à la Municipalité de Lausanne de reconduire pour les saisons 2023/2024 à 2025/2026 les conventions de subventionnement octroyées aux compagnies Emilie Charriot et Arts Mouvementés (Yasmine Hugonnet). Elle propose également de prolonger les conventions de soutien associant le Canton de Vaud au bénéfice des compagnies Philippe Saire et Numéro 23 Prod (Massimo Furlan) et de la 2b Company (François Gremaud). Ces conventions se rajoutent aux conventions toujours en cours avec les compagnies suivantes : Jours Tranquilles (Fabrice Gorgerat), SNAUT (Joël Maillard), Marielle Pinsard, Zoothéâtre (Aurélien Patouillard), Lausanne Impro, Ilka (Maud Blandel), Nicole Seiler, K7 Productions (Thomas Gonzalez et Igor Cardellini), STT (Dorian Rossel), La Bocca della Luna (Muriel Imbach), CGT (Matthias Urban) et Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo). Le montant dévolu à ces conventions pour l'année 2023 s'élève à CHF 925'000.-

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont par ailleurs attribué conjointement la 14<sup>e</sup> Bourse de compagnonnage théâtral. Cette bourse est destinée aux metteurs et metteuses en scène émergentes ou débutant leur parcours professionnel. Elle vise à développer leurs compétences en contribuant financièrement à un compagnonnage d'une durée de deux ans (deux saisons) aux côtés d'un ou d'une metteuse en scène confirmée. Cette bourse a été octroyée pour les saisons 2023/2024 et 2024/2025 au metteur en scène Guillaumarc Froidevaux.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, 021 315 22 01**
- **Michael Kinzer, chef du Service de la culture, 021 315 25 25 / 079 474 00 62**

Lausanne, le 6 avril 2023